

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/04/2025 - 1554 - 2018 B 00540 - 841 161 136 - 4 JULY

Désignation de l'entreprise <u>SASU 4 JULY SASU</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>276 Allée de la Forêt 40990 TETHIEU</u>															
SIREN		<u>8</u> <u>4</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>6</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>3</u> <u>6</u>						Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>					
										Exercice N clos le		<u>31</u> <u>01</u> <u>01</u> <u>91</u> <u>21</u> <u>01</u> <u>21</u> <u>14</u>			
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilitisations corporelles *		028	4094	030	2353				1741					
	Immobilitisations financières * (1)		040	154815	042					154815					
	Total I (5)		044	158909	048	2353				156556					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070										
		Autres * (3)	072	394	074					394					
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	5962	086					5962					
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	6356	098					6356					
Total général (I+II)			110	165265	112	2353			162912						
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	1000					
	Écarts de réévaluation								124						
	Réserve légale								126						
	Réserves réglementées *								130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131	)	132	112133					
	Report à nouveau								134						
	Résultat de l'exercice								136	-224					
	Subventions d'investissement								137						
	Provisions réglementées								140						
	Total I								142	112908					
Total II								154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	35228					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	624					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :						169	)	172						
	Comptes courants d'associés								173	14151					
	Autres dettes								175						
	Produits constatés d'avance								174						
	Total III								176	50003					
Total général (I + II + III)										180	162912				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	34800	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	17517							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4800							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

Copie Certifiée Conforme à l'original 26/03/25 Aug

Désignation de l'entreprise SASU 4 JULY SASU

Néant ☐ *

Exercice N clos le

3 0 0 9 | 2 0 2 4 |

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons	215		214				
		Services *	intracommunautaires	217		218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée *						224			
Subventions d'exploitations reçues						226				
Autres produits						230	2027			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	2027			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	5047		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)						244			
	Rémunérations du personnel *						250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
	Dotations aux amortissements *						254	1364		
	dont amortissement du fonds de commerce						255			
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	6412			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-4385			
Produits financiers (III)		280	5045		Charges financières (V)	294	578			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	306			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôt sur les bénéfices (VII)						306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-224			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	224			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)						324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	306		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		ZDP (44 septdecies)	993					
	BUD (44 sexdecies)	992								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	350	4560
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)						643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354	4478		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *						356			
	Déficits antérieurs reportables * 4479				dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	372	4478		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

I		Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 4 JULY SASU				30092024		Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406					
		Autres		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426					
		Constructions		430		432		434		436					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446					
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456					
		Matériel de transport		460		462		464		466					
		Autres immobilisations corporelles		470	4094	472		474		476	4094				
		Immobilisations financières		480	150015	482	4800	484		486	154815				
		TOTAL		490	154109	492	4800	494		496	158909				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
		Fonds commercial		495		497		498		499					
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516					
		Constructions		520		522		524		526					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536					
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546					
		Matériel de transport		550		552		554		556					
		Autres immobilisations corporelles		560	988	562	1364	564		566	2353				
		TOTAL		570	988	572	1364	574		576	2353				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme			
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦	
Voir détail en annexe															
TOTAL		578		580		582		584		586		587		589	
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		583		594		595	
		TOTAL						596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 JULY

Société par actions simplifiées au capital de 1000 euros

Siège social : 276, allée de la Forêt 40990 TETHIEU

841 161 136 RCS DAX

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

Le premier octobre deux mille vingt-quatre, à 18 heures, à TETHIEU

L'associé unique de la société 4 JULY Société par actions simplifiées au capital de 1000 euros, s'est réuni en assemblée générale ordinaire après avoir été régulièrement convoqué par le Président.

Associé présent :

- Rémy ALLIO

Associé représenté :

- Sans objet

Monsieur Rémy ALLIO préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant représenter est propriétaire de 100 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- Avis de réception des lettres de convocation envoyées aux associés le 15 septembre 2024
- Texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :

- Fixation de la rémunération du Président,
- Approbation des comptes,
- Proposition d'affectation du résultat.

1^{ère} résolution

L'Assemblée décide que le Président ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat, et ce jusqu'au 30 septembre 2025 inclus, date de la clôture de l'exercice social.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur nombre total de 1 voix.

2^{ème} résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un déficit de 224,00 euros, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur nombre total de 1 voix.

3^{ème} résolution

L'Assemblée décide d'affecter le déficit de 224,00 euros de l'exercice clos le 30 septembre 2024 en totalité au report à nouveau.

L'Assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur nombre total de 1 voix.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h15.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède, qui, après lecture aux associés présents, a été signé par le président de séance.

Fait à TETHIEU le 01/10/2024.

Rémy ALLIO

R. ALLIO



Signature du président de séance